



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - UNE EDUCATION POUR DEMAIN (UEPD) AG 2021 DU 21 SEPTEMBRE 2022



Estelle
CHASTRUSSE



Jane
DEPUSSE



Michèle
DUBUISSON



Pauline
DUMOULIN



Fabienne
GAGLIARDI



Cécile
GINHOUX



Agathe
GRENARD



Saran
KABA



Cécile
MAMALIDZE



Emilie
PERRET-GENTIL



François
PERRET-GENTIL



Véronique
RODOZ



Loïs
ROSE

NOS CONSULTANTS



Allen
ROZELLE



Clermonde
DOMINICE



Suzanne
LACHAISE



Christiane
LAURENT



Maurice
LAURENT

Extraits de nos Statuts consultables en ligne

L'Association Une Education Pour Demain (UEPD) est régie par la loi du 1er juillet 1901 (association à but non lucratif). UEPD regroupe des formateurs, des enseignants, des parents, des orthophonistes ainsi que d'autres personnes qui s'intéressent à la pédagogie de Caleb Gattegno et mettent en pratique la subordination de l'enseignement à l'apprentissage.

Le but général de l'Association est de contribuer à la réflexion, à la recherche et à la formation continue dans le cadre évolutif de la science de l'éducation.

Reconnaissant la nécessité d'une évolution permanente des processus d'éducation et s'inspirant notamment des recherches de Caleb Gattegno, l'Association a comme objectifs fondamentaux les études ci-dessous et leur mise en œuvre pratique sur le plan pédagogique :

- l'éducation à la conscience et à la connaissance de soi et d'autrui ;
- les processus de construction des savoirs et des savoir-faire favorisant l'autonomie et l'indépendance, et permettant en conséquence la prise de responsabilité ;
- les processus et conduites pédagogiques permettant de subordonner l'enseignement aux apprentissages.

Au fur et à mesure de sa progression vers les objectifs ci-dessus définis, l'Association sera amenée à :

- **proposer des approches et des moyens pédagogiques visant à assurer simultanément l'éducation des personnes et la réussite de leurs apprentissages fondamentaux** que sont :
 - la langue écrite et orale, la mathématique ;
 - les langues étrangères, les sciences, les sciences sociales, les arts ;
- dans le cadre général de l'amélioration de l'enseignement, **œuvrer au développement de l'alphabetisation et de la maîtrise de la langue, œuvrer pour la réussite scolaire et, par voie de conséquence, contribuer à une meilleure insertion de toutes et tous.**

Les moyens d'action de l'Association UEPD

A l'intention des professionnels de l'éducation (enseignants, orthophonistes, formateurs dans le domaine de l'illettrisme et de l'alphabetisation, parents.), l'Association **organise des sessions de réflexion, de formation et d'échange** entre praticiens.

Elle **favorise et coordonne le suivi et l'évaluation de processus éducatifs** mis en œuvre en divers lieux.

Elle **encourage la conception, favorise le développement et facilite la diffusion des travaux, livres, manuels et matériels pédagogiques** compatibles avec son but et ses objectifs.

Elle **édite et distribue, dans la mesure de ses moyens, des traductions, comptes rendus, livres et manuels** compatibles avec son but et ses objectifs.

Elle **finance, dans la mesure de ses moyens, le développement de matériels éducatifs et pédagogiques** compatibles avec son but et ses objectifs.

Elle **vend ses services et les matériels pédagogiques et éducatifs** compatibles avec son but et ses objectifs afin, et **seulement afin de pouvoir financer les projets** conformes à son but et à ses objectifs.

Elle **entreprend, plus généralement, toute action se rattachant directement ou indirectement à son but et à ses objectifs.**